

Le « mur des Amorrites » à Sumer à la fin du III^e millénaire av. J.-C. : le premier exemple de mur anti-migrants¹ ?

DOMINIQUE CHARPIN

L'historien des hautes époques de la civilisation mésopotamienne ne dispose pas de chronique qui raconterait – même de façon biaisée – les événements les plus marquants. Il doit donc apprendre à questionner les écrits qui nous sont parvenus autrement que par la critique de récits déjà élaborés, comme le

1. Le titre de ma communication était plus large à l'origine (« Immigrés, réfugiés et déportés en Mésopotamie dans la première moitié du II^e millénaire av. J.-C. »). J'ai préféré la restreindre à la seule question des migrations amorrites. Pour le phénomène de la fuite, voir D. Charpin, « State and society : Flight in the Near East during the Old Babylonian period (20th-17th century BCE) », in G. Bartoloni, M. G. Biga, avec A. Bramanti (dir.), *Not Only History. Proceedings of the Conference in Honor of Mario Liverani Held in Sapienza-Università di Roma, Dipartimento di Scienza dell'Antichità, 20-21 April 2009*, Winona Lake, Eisenbrauns, 2015, p. 91-104. Pour le cas des déportés, voir D. Charpin, « Immigrés, réfugiés et déportés en Babylonie sous Hammu-rabi et ses successeurs », in D. Charpin et F. Joannès (dir.), *La Circulation des biens, des personnes et des idées dans le Proche-Orient ancien*, Actes de la XXXVIII^e Rencontre assyriologique internationale (Paris, 8-10 juillet 1991), Paris, Éditions Recherche sur les civilisations (ERC/ADPF), 1992, p. 207-218, à compléter par les textes parus depuis signalés dans mon article « Chroniques bibliographiques 17. Six nouveaux recueils de documents paléo-babyloniens », *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, vol. 109, n^o 1, 2015, p. 143-196 (p. 181-184).

font les spécialistes de la Bible ou des auteurs grecs et latins. C'est, d'un certain point de vue, un avantage : l'assyriologue n'a pas à se livrer à l'épuisante *Quellenforschung*, cette recherche des sources utilisées par les auteurs anciens, qui a longtemps obnubilé ses collègues biblistes, hellénistes ou latinistes. Il dispose pour l'essentiel de témoignages contemporains, en particulier celui des documents d'archives. Cependant, ces textes ne sont abondants que pour les périodes qui précèdent les moments de rupture. Ce sont généralement les phases immédiatement antérieures aux destructions qui sont le mieux documentées ; à mesure qu'on remonte dans le temps, la documentation devient de moins en moins abondante². De ce fait, les débuts demeurent par nature mal connus. Tel est bien le problème que pose l'événement auquel je voudrais consacrer cette communication, au tournant de la fin du troisième et du début du II^e millénaire avant notre ère, qu'on a coutume de décrire sous le nom de « migrations amorrites ».

Nous allons d'abord voir quelles sont les données disponibles à propos d'un mur qui fut édifié dans le centre de l'Irak actuel dans le troisième quart du XXI^e siècle avant notre ère, explicitement destiné à repousser des migrants. Dans un deuxième temps, nous analyserons l'importante présence amorrite qui peut être constatée en Mésopotamie dans les siècles qui ont suivi. Nous terminerons par une analyse critique de la reconstitution de ce qu'on a appelé les « invasions amorrites ».

La construction du « mur des Amorrites »

L'ÉVÉNEMENT ET SA COMMÉMORATION

Le point de départ de l'enquête est constitué par ce que les assyriologues appellent des « noms d'années ». Il s'agit d'un

2. Voir les contributions à la table ronde sur « Les phénomènes de fin d'archives en Mésopotamie » éditées par F. Joannès dans la *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, vol. 89, 1995.

système de datation dans lequel, au lieu de numéroter les années de règne d'un souverain, on les désignait par une formule qui commémorait un événement marquant de l'année qui s'était écoulée : il pouvait s'agir d'un haut fait militaire, mais aussi de la construction d'un édifice, du creusement d'un canal³, etc. Des listes étaient tenues à jour régulièrement qui permettaient de retrouver la séquence chronologique de ces noms d'années. Or le roi d'Ur Šulgi désigna sa 37^e année de règne (2056 av. J.-C.) par cette formule :

Année où le roi Šulgi a bâti le mur du pays.

Piotr Michalowski a insisté pour traduire le mot sumérien *ma-da* non pas par « pays », mais par « frontière⁴ ». Quoiqu'il en soit, la construction de ce mur dénote manifestement la volonté de protéger le pays de Sumer par rapport à une menace extérieure⁵. Un quart de siècle plus tard, Šu-Sin, petit-fils et deuxième successeur de Šulgi, commémora une action semblable dans le nom de sa quatrième année (2032 av. J.-C.). Cette formule a parfois été écrite par les scribes de manière abrégée :

Année où le mur des Amorrites a été bâti.

Mais d'autres scribes notèrent une formulation plus longue :

3. Ces formules étaient décidées par le roi à la fin de l'année et utilisées par les scribes dès le début de l'année suivante. Voir D. Charpin et N. Ziegler, « Les rois paléo-babyloniens, maîtres du temps ? », in P.-S. Filiozat et M. Zink (dir.), *Tempus et Tempestas*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2016, p. 9-27.

4. P. Michalowski, *The Correspondence of the Kings of Ur. An Epistolary History of an Ancient Mesopotamian Kingdom*, Winona Lake, Eisenbrauns, coll. « Mesopotamian Civilizations », vol. 15, 2011, p. 126-127 et p. 133 (ce volume sera cité *infra* comme MC 15). Au vu de ses arguments, je pense qu'une traduction par « marche » correspond sans doute le mieux à la réalité.

5. W. Sallaberger, « Die Amurrer-Mauer in Mesopotamien – Der älteste historische Grenzwall gegen Nomaden vor 4000 Jahren », in A. Nunn (dir.), *Mauern als Grenzen*, Mayence, Philipp von Zabern, 2009, p. 27-37.

Année où Šu-Sin, roi d'Ur, bâtit le mur des Amorrites (nommé) « Qui éloigne les Ditnum ».

Il n'est pas certain que ce mur soit identique à celui qui avait été édifié par Šulgi, mais c'est assez vraisemblable. Qui étaient donc ces Amorrites auxquels appartenait les membres de la tribu des Ditnum ? Une inscription du même roi Šu-Sin brosse d'eux un portrait peu flatteur⁶ :

Alors, les Amorrites, un peuple destructeur aux instincts bestiaux, tels des loups qui [attaquent] les enclos à moutons, peuple qui ignore [la culture du] grain, [...].

Malheureusement, le manuscrit est ensuite lacunaire. Du moins voit-on ici deux caractéristiques principales de ces Amorrites : il s'agissait d'éleveurs nomades, définis négativement par le fait qu'ils ignorent l'agriculture, et c'étaient des prédateurs⁷. On retrouve ici un écho du classique antagonisme entre les agriculteurs sédentaires et les éleveurs nomades.

LE PROBLÈME ARCHÉOLOGIQUE

Cependant, la menace devait être plus grave que de petits raids, pour qu'à vingt-cinq ans de distance deux rois aient éprouvé le besoin de bâtir un mur pour protéger leur pays

6. D. Charpin, « Les “barbares amorrites” : clichés littéraires et réalités », in J.-M. Durand, M. Guichard et T. Römer (dir.), *Tabou et transgressions*, Actes du colloque organisé par le Collège de France, Paris, les 11-12 avril 2012, Fribourg/Göttingen, Academic Press/Vandenhoeck & Ruprecht, coll. « Orbis Biblicus et Orientalis » (OBO), vol. 274, 2015, p. 31-46 (p. 41, n. 41).

7. Piotr Michalowski a écrit : « *Although it is said that the Amorrites were nomads, there is not a single piece of evidence from Ur III times to support this assertion.* » Il commente un passage de la *Malédiction d'Agade*, qui décrit les Amorrites comme ignorant l'agriculture mais parle de leur offrande de bovidés à la déesse Inanna (p. 91) et en conclut qu'on a affaire à des pasteurs, mais non à des nomades. Il n'a pas commenté à cet endroit l'inscription de Šu-Sin. La question qu'on peut lui poser est celle-ci : quel serait le mot sumérien pour « nomade » ?

contre les attaques de ces Amorrites. Malheureusement, l'archéologie n'a jusqu'à présent pas retrouvé de vestiges de ce mur, qui auraient permis de déterminer son emplacement et son tracé⁸. En revanche, en 1998, Bernard Geyer et son équipe du projet « Marges arides » ont découvert un mur de ce genre dans la steppe de Syrie occidentale, à l'est de Hama, qui nous permet de mieux comprendre de quoi il pouvait s'agir⁹ : non pas une muraille infranchissable, mais une barrière de séparation en pierres sèches d'une largeur de 0,80 à 1,10 mètre. Le dispositif semble avoir été complété par des points de passage à intervalles réguliers, permettant de contrôler les allées et venues des nomades et de leurs troupeaux. Ce mur a pu être suivi sur 220 kilomètres ; selon les endroits, la pierre utilisée est de nature basaltique ou calcaire, en fonction des ressources locales. Il pourrait avoir été surélevé en terre crue, mais sa faible largeur a fait estimer qu'il ne devait pas dépasser en hauteur de 1 mètre à 1,50 mètre. La date de sa construction n'est pas certaine, car la prospection n'a pas pu être complétée par des fouilles ; il semble néanmoins que ce mur ait été édifié à la fin du III^e millénaire, sans qu'on puisse décider s'il remonte à l'époque d'Ebla (XXIII^e siècle) ou s'il est contemporain de la III^e dynastie d'Ur. B. Geyer a insisté sur un point :

[...] l'hypothèse la plus plausible est celle d'un mur délimitant le territoire d'une cité et/ou d'un royaume, marquant une limite, permanente ou saisonnière, que doivent respecter les tribus nomades lors de leurs déplacements avec leurs troupeaux. (*Paléorient*, vol. 36, p. 68a.)

8. En revanche, des traces du « mur des Mèdes » édifié bien plus tard ont été découvertes : voir H. Gasche, « Autour des Dix-Mille : vestiges archéologiques dans les environs du "Mur de Médie" », in P. Briant (dir.), *Pallas. Revue d'études antiques*, vol. 43 (Dans les pas des Dix-Mille), 1995, p. 201-216.

9. Voir B. Geyer *et al.*, « Un "Très Long Mur" dans la steppe syrienne », *Paléorient*, vol. 36, n° 2, 2010, p. 57-72 (avec bibliographie antérieure) ; pour la comparaison avec le mur des Amorrites de l'époque d'Ur III, voir B. Lafont, « Contribution de la documentation cunéiforme à la connaissance du "Très Long Mur" de la steppe syrienne », *Paléorient*, vol. 36, n° 2, 2010, p. 73-89.

Et d'insister :

[...] il convient de rappeler le caractère non défensif et non militaire de ce mur, qui dès lors n'aurait pu avoir qu'un caractère dissuasif, probablement peu convaincant face à une armée d'invasion. (*Paléorient*, vol. 36, p. 69a.)

Le « mur des Amorrites » bâti par les rois d'Ur devait se présenter de façon différente – ne serait-ce que parce que la pierre n'était pas disponible dans la plaine mésopotamienne. Des détails nous sont donnés par la correspondance royale des rois d'Ur. Les lettres qui nous sont parvenues ne sont pas des originaux : il s'agit de tablettes recopiées à titre d'exercice dans les écoles du XVIII^e siècle, et l'authenticité de ces documents a été très discutée¹⁰. À partir de ces textes, un tracé probable du mur a été proposé, qui part de la vallée de la Diyala, passe au nord de l'actuelle Bagdad et protège la rive droite de l'Euphrate jusqu'à la latitude de Babylone.

L'EFFICACITÉ DE CE MUR

Étant donné le caractère incertain des informations issues de la correspondance, on s'est demandé si les archives contemporaines ne livraient pas des indices de la construction du mur. La réponse a généralement été négative¹¹, mais on doit ajouter que c'est aussi le cas pour la très grande majorité des constructions des rois d'Ur. Cependant, Walter Sallaberger a montré qu'aus- sitôt après l'édification du mur par Šulgi, et pendant une dou- zaine d'années, de nombreux textes comptables enregistrèrent ce qui est décrit comme « butin amorrite », et qui comprend en particulier des ovins à grosse queue : il s'agit d'une espèce

10. Voir désormais l'édition commentée de ces lettres par P. Michalowski, MC 15 ; un commode résumé se trouve dans l'étude de B. Lafont, « Contribution de la documentation cunéiforme à la connaissance du "Très Long Mur" de la steppe syrienne », art. cit. (parue avant le livre de P. Michalowski).

11. Ainsi, B. Lafont indique qu'il n'y a pas d'écho à la construction du mur dans les textes administratifs (*ibid.*, p. 80 et n. 44).

adaptée à la sécheresse de la steppe, la queue servant de réserve pour la graisse et l'eau, à l'instar de la bosse des dromadaires¹². La présence de ce butin pourrait être l'indice que le mur aurait permis un meilleur contrôle des nomades amorrites ainsi que le prélèvement d'une partie de leurs ressources.

Pour finir, on doit souligner que ces deux noms d'années sont sans parallèle dans les siècles qui ont précédé et suivi et que leur existence même montre l'importance de l'opération. Celle-ci semble avoir été un succès à court terme. On possède en effet la copie d'une inscription de Šu-Sin qui rappelle la construction du mur de cette manière¹³ :

Quand il bâtit le mur des Amorrites (nommé) « Qui éloigne les Ditnum » et fit revenir « le pied » des Amorrites dans leur pays.

J'ai traduit mot à mot, mais l'expression « le pied » peut désigner, selon les contextes, une caravane commerciale ou une expédition militaire. Le roi se vante donc d'avoir, grâce à l'édification de ce mur, fait revenir les Amorrites « dans leur pays » : il est bien ici question de repousser l'attaque d'invasisseurs.

12. Voir W. Sallaberger, « From urban culture to nomadism : A history of Upper Mesopotamia in the late third millennium », in C. Kuzucuoğlu et C. Marro (dir.), *Sociétés humaines et changement climatique à la fin du troisième millénaire : une crise a-t-elle eu lieu en Haute Mésopotamie ?*, Actes du Colloque de Lyon, 5-8 décembre 2005, Paris, Institut français d'études anatoliennes/Éditions de Boccard, coll. « Varia Anatolica », vol. XIX, 2007, p. 417-456 (p. 447-448). Cet argument a été mis en doute par P. Michalowski, *MC* 15, p. 89.

13. D. Frayne, *Ur III Period (2112-2004)*, *Royal Inscriptions of Mesopotamia. Early Periods 3/2*, Toronto, Buffalo, Londres, University of Toronto Press, 1997, p. 327-328 (n° 17 : 20-26). Cette inscription commémore la construction du temple de Šara à Umma ; elle est connue par huit exemplaires, gravés sur des crapaudines et des blocs de pierre.

*Les Amorrites en Mésopotamie
dans la première moitié du II^e millénaire*

Ce succès ne dura pas : sous le dernier roi d'Ur, le territoire contrôlé par Ibbi-Sin se réduisit comme une peau de chagrin. Le coup de grâce fut donné par les Élamites venus d'Iran, qui se retirèrent aussitôt après leur campagne victorieuse vers 2004. Juste après la disparition du royaume d'Ur, des rois d'origine amorrite s'installèrent à Larsa¹⁴, puis, autour de 1900, toute une série de petits royaumes amorrites se constituèrent en Mésopotamie du Sud et du Centre, notamment à Babylone, tandis que la haute Mésopotamie paraît presque entièrement amorritisée vers 1800, à l'exception d'Aššur. Comment peut-on analyser cette situation ?

DES DYNASTIES EXPLICITEMENT AMORRITES

Du point de vue politique, plusieurs dynasties se revendiquèrent explicitement comme d'appartenance amorrite. C'est ce que montrent des listes d'ancêtres, notamment ceux évoqués lors des offrandes faites aux morts. On constate que les ancêtres du roi d'Ekallatum Samsi-Addu ou ceux du roi de Babylone Ammišaduqa sont partiellement identiques ; parmi eux figure Ditanum, qu'il faut manifestement comprendre comme l'ancêtre éponyme de la tribu amorrite des Ditnum que nous avons rencontrée¹⁵.

Dans leur titulature, certains rois revendiquent explicitement leur appartenance tribale. C'est ainsi que plusieurs rois d'Uruk se sont proclamés « roi d'Uruk, roi d'Amnanum¹⁶ » : ils se

14. P. Michalowski a insisté sur le fait que, contrairement à ce qui est écrit le plus souvent, la dynastie fondée par Išbi-Erra à Isin n'avait rien d'amorrite (MC 15, p. 118-119).

15. D. Charpin et J.-M. Durand, « "Fils de Sim'al" : les origines tribales des rois de Mari », *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, vol. 80, 1986, p. 141-183 (p. 163).

16. D. Charpin, « Uruk à l'époque paléo-babylonienne », in M. Van Ess (dir.), *Uruk. Altorientalische Metropole und Kulturzentrum*, 8. Internationales

définissaient donc à la fois comme souverains d'une des plus vieilles cités sumériennes et chefs d'une des tribus amorrites bien connues. De son côté, Yahdun-Lim est décrit comme « roi de Mari et du pays des Sim'alites », ces derniers constituant l'un des principaux groupes tribaux amorrites. Dans une civilisation où l'on s'orientait au sens propre, c'est-à-dire par rapport au soleil levant, donc à l'Est – et non pas au Nord –, les Yaminites étaient les « fils de la droite », donc les gens du Sud, alors que les Sim'alites étaient les « fils de la gauche », donc les gens du Nord, sans que nous sachions à quel moment cette séparation en deux grands groupes se produisit, ni comment d'autres tribus se comprenaient par rapport à cette dualité.

UNE POPULATION MIXTE

Que la population en Mésopotamie après 2000 av. J.-C. ait été constituée de deux groupes, les Akkadiens et les Amorrites, semble indéniable : alors que les Akkadiens étaient présents depuis le milieu du III^e millénaire au moins, les Amorrites faisaient figure de nouveaux venus.

Les désignations des Anciens

On voit clairement à Ešnunna, juste après la chute d'Ur, la permanence d'épisodes hostiles entre Amorrites et habitants des villes de ce royaume. Un correspondant alerte un voisin sur un danger imminent¹⁷ :

Kolloquium der Deutschen Orient-Gesellschaft, 25-26 avril 2013, Berlin, coll. « Colloquien der Deutschen Orient-Gesellschaft », n° 8, sous presse. P. Michalowski a mal choisi son exemple dans MC 15, p. 86-87 : le fait que Babylone et Uruk forment « une seule maison » s'explique peut-être par le mariage qui eut lieu au début des deux dynasties, le roi d'Uruk Sin-kašid épousant la fille du roi de Babylone Sumu-la-El, mais l'affiliation tribale commune des deux dynasties (Amnan-Yahrur) est également soulignée dans la fameuse lettre du roi de Babylone Sin-muballiṭ au roi d'Uruk Anam. 17. R. M. Whiting Jr., *Old Babylonian Letters from Tell Asmar*, Chicago, The Oriental Institute of the University of Chicago, coll. « Assyriological Studies », n° 22, 1987, point 7, p. 8-16.

Zihada a pris 2 000 Amorrites et ils marchent contre toi. C'est urgent ! Ne fais aucun travail, mais que pendant la nuit et à l'heure de la sieste la garde ne descende pas du mur.

Une autre lettre tente au contraire de rassurer le roi d'Ešnunna sur la situation dans la ville où se trouvait l'expéditeur¹⁸ :

La troupe va bien, la ville va bien. La garnison de mon seigneur est forte. Même si les Amorrites faisaient la guerre pendant dix ans et s'ils apportaient 10 béliers, 10 tours de siège et 20 échelles de siège, je resterais fort dans ma ville. Que mon seigneur ne s'inquiète pas.

L'insistance même de cette missive montre bien la dangerosité des troupes amorrites et la crainte que suscitait leur approche. Dans ces contextes, les Amorrites sont décrits comme des éléments hétérogènes et hostiles. Quelques décennies plus tard, leur intégration est visible : on voit le fils du principal chef amorrite de la région épouser la fille du roi d'Ešnunna, tandis qu'un prince d'Ešnunna épousait la fille du chef amorrite. On peut penser que ces intermariages ne se limitèrent pas aux membres des familles royales. Cependant, deux siècles plus tard, on décrivait encore le roi de Mari Zimri-Lim comme « roi des Akkadiens et des Amorrites¹⁹ ». En 1646 av. J.-C., l'édit du roi de Babylone Ammi-šaduqa mentionnait encore comme une dualité « Akkadien ou Amorrite » dans plusieurs paragraphes, comme celui-ci (§ 3)²⁰ :

18. *Ibid.*, n°9.

19. A.489 : LUGAL *ak-ka-d[i-i]m* à *a-m[u-u]r-ri-im* ; extrait cité par J.-M. Durand, « Unité et diversités au Proche-Orient à l'époque amorrite », in D. Charpin et F. Joannès (dir.), *La Circulation des biens, des personnes et des idées dans le Proche-Orient ancien*, op. cit., p. 97-128, spéc. p. 113 n. 137 ; voir en dernier lieu N. Ziegler, « Akkade à l'époque paléo-babylonienne », in N. Ziegler et E. Cancik-Kirschbaum (dir.), *Entre les fleuves. II. D'Assur à Mari et au-delà*, Gladbeck, PeWe-Verlag, coll. « Berliner Beiträge zum Vorderen Orient (BBVO) », vol. 24, 2014, p. 177-190.

20. F. R. Kraus, *Königliche Verfügungen in altbabylonischer Zeit*, Leyde, Brill, coll. « Studia et Documenta ad iura Orientis antiqui pertinentia », vol. 11, 1984, p. 170-171.

Quiconque a prêté du grain ou de l'argent à un Akkadien ou à un Amorrite...

Manifestement, la formule veut dire : à n'importe quel habitant, quelle que soit son origine. Nous savons maintenant que ce texte recopiait des édits de rois plus anciens²¹. On remonte sûrement jusqu'au règne de Samsu-iluna, donc un siècle auparavant : la dualité de la population s'est peut-être atténuée par la suite, mais il semble clair qu'elle était encore ressentie comme telle au milieu du XVIII^e siècle²².

La question du bilinguisme

Cette dualité s'explique avant tout par des raisons linguistiques. Les habitants de la Mésopotamie parlaient depuis la fin du III^e millénaire l'akkadien, le sumérien n'étant plus qu'une langue savante et religieuse. Les Amorrites, quant à eux, parlaient une autre langue sémitique, explicitement décrite comme « amorrite » et distinguée de l'akkadien comme le montre cette description d'un messager trilingue²³ :

Cet homme maîtrise [la langue] des Akkadiens, des Amorrites et des Soubaréens.

Il est ici question de *parler* ces trois langues. Mais l'amorrite ne fut jamais mis par écrit : nous ne connaissons que des

21. Pour l'histoire du texte, voir en dernier lieu D. Charpin, « Un édit du roi Ammi-ditana de Babylone », in D. Shehata *et al.* (dir.), *Von Göttern und Menschen. Beiträge zu Literatur und Geschichte des Alten Orients. Festschrift für Brigitte Gronenberg*, Leyde/Boston, Brill, coll. « Cuneiform Monographs » (CM), vol. 41, 2010, p. 17-46.

22. Noter que P. Michalowski a volontairement mis de côté cet aspect de la question, sans expliquer pourquoi (MC 15, p. 105, n. 38).

23. A.109 : 14-15 ; voir D. Charpin, « Quelques aspects du multilinguisme dans la Mésopotamie antique », in J.-L. Fournet, J.-M. Mouton et J. Paviot (dir.), *Civilisations en transition. II : Sociétés multilingues à travers l'histoire du Proche-Orient*, Actes du Colloque scientifique international 3-4-5 septembre 2015, Byblos, Centre international des sciences de l'homme (CISH), 2016, p. 11-36 (p. 27, n. 40).

noms propres et quelques dizaines de termes techniques. À titre de comparaison, j'évoquerai le cas de la Corse. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le corse était parlé dans l'île, avec des variantes locales, mais jamais écrit : seul l'italien, plus précisément le toscan, était la langue écrite. Il en allait sans doute de même dans la Mésopotamie du début du II^e millénaire : à part le sumérien, limité à la religion et au droit, la seule langue écrite était l'akkadien, qui était par ailleurs parlée par de nombreux habitants. Il est possible que l'amorrite, uniquement pratiqué par oral²⁴, ait connu de fortes variantes régionales. L'existence d'individus bilingues, parlant à la fois akkadien et amorrite, est attestée, même s'il nous est impossible de dire quelle proportion de la population ils pouvaient représenter.

Il est juste de souligner qu'il ne faut pas confondre genre de vie et appartenance ethnolinguistique : il n'empêche que les exemples clairs où la maîtrise de la langue amorrite est jugée indispensable vers 1780 av. J.-C. ont trait aux contacts avec les nomades, qu'il s'agisse d'un chef yaminite dans la région de la boucle de l'Euphrate²⁵, ou des nomades à recenser au cœur du triangle du Habur²⁶...

La répartition spatiale des deux groupes

Peut-on voir la répartition spatiale de ces deux groupes, Akkadiens et Amorrites ? M. Streck s'est lancé voici quelques années dans une entreprise de cartographie des Amorrites²⁷.

24. L'expression employée dans nos sources est *amurram dabâbum*.

25. ARM 1 91+ ; voir D. Charpin, « Quelques aspects du multilinguisme... », art. cit., p. 18-19.

26. A.3823 : 5ⁿ-10ⁿ ; voir D. Charpin, « Quelques aspects du multilinguisme... », art. cit., p. 17.

27. M. Streck, « Die Amurriter der altbabylonischen Zeit im Spiegel des Onomastikons », in J.-W. Meyer et W. Sommerfeld (dir.), 2000 v. Chr. Politische, wirtschaftliche und kulturelle Entwicklung im Zeichen einer Jahrtausendwende. 3. Internationales Colloquium der Deutschen Orient-Gesellschaft 4.-7. April 2000 in Frankfurt/Main und Marburg/Lahn, coll. « Colloquien der Deutschen Orient-Gesellschaft », n° 3, Sarrebruck, SDV, 2004, p. 313-356.

Les noms de personnes de cette époque peuvent en effet être analysés linguistiquement, car ils ont le plus souvent un sens. M. Streck a donc réparti les zones en quatre catégories en fonction du pourcentage de noms amorrites dans l'ensemble des noms de personnes attestés : moins de 5 %, entre 5 et 10 %, entre 10 et 30 % et enfin de 50 à 90 %. Ce travail repose sur des dépouillements considérables, puisqu'ils portent sur plus de 17 000 noms. Il me semble néanmoins méthodologiquement contestable pour deux raisons. Il repose d'abord sur le postulat que le porteur d'un nom amorrite est forcément locuteur de l'amorrite. Le cas de Yasmah-Addu montre que ce n'est pas si simple : ce roi de Mari portait un nom amorrite et pourtant une lettre dit explicitement qu'il ne savait pas parler amorrite²⁸. Mais, surtout, l'étude ne tient pas compte de la nature des sources. S'agissant du royaume de Mari, nous disposons du recensement de nombreuses localités de la vallée du moyen Euphrate. Si l'on regarde les villes de Nippur et d'Isin en Babylonie centrale, les textes appartiennent en majorité aux archives des riches familles de prébendiers, où la tradition sumérienne était très forte. Il n'est dès lors pas étonnant que la proportion de noms amorrites soit plus considérable dans le premier corpus que dans le second ; mais il y a fort à parier que la proportion des noms amorrites augmenterait si nous pouvions avoir accès aux habitants des villages des environs de Nippur comme c'est le cas pour Mari²⁹.

LES DEGRÉS D'INTÉGRATION

Comment se passait la cohabitation entre Akkadiens et Amorrites au milieu du XVIII^e siècle ? D'un côté, nous trouvons

28. D. Charpin, « Quelques aspects du multilinguisme... », art. cit., p. 17-19.

29. Voir le cas des archives d'Amurru-šemi découvertes à Nippur, le personnage étant originaire d'un village nommé Yahappilum, nom d'origine clairement amorrite ; voir D. Charpin, « Un quartier de Nippur et le problème des écoles à l'époque paléo-babylonienne », *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, vol. 83, n° 2, 1989, p. 97-112 (p. 110).

des descriptions très négatives des Amorrites dans la littérature sumérienne. Je me limiterai ici à une seule citation³⁰ :

Maintenant, leurs mains sont destructrices, leurs traits sont ceux de [singes],
 Ils mangent le tabou du dieu Nanna, ils n'ont pas de crainte,
 Dans leurs déplacements constants [...]
 [Étant] l'abomination des temples des dieux,
 Leur raison est confuse, ils ne causent que des troubles,
 Un peuple vêtu d'un sac en cuir, qui [...]
 Qui vit sous une tente, [frappé] par le vent et la pluie, [qui ne fait pas] de prière,
 Qui habite les montagnes, [qui ne connaît pas] les places [des dieux],
 Un peuple qui déterre des truffes au pied des montagnes, qui ne sait pas plier le genou,
 Qui mange de la viande crue,
 Qui de son vivant n'a pas de maison
 Et à sa mort ne sera pas enterré.

Le mépris de l'autre qui se manifeste dans ce texte et quelques autres est un mélange complexe qui résulte de différences en matière de pratiques religieuses, de modes de vie, de coutumes vestimentaires et alimentaires. Mais je voudrais souligner que ces stéréotypes remontent à la fin du III^e millénaire, puisqu'on a déjà vu une description du même type dans une inscription du roi d'Ur Šu-Sin. On a bien l'impression de descriptions traditionnelles indéfiniment recopiées dans les écoles : bel exemple d'un décalage entre représentations et réalités contemporaines³¹.

De fait, les archives de Mari, constituées avant tout de lettres, et non de textes scolaires, nous montrent une image bien

30. D. Charpin, « Les "barbares amorrites" : clichés littéraires et réalités », in J.-M. Durand, M. Guichard et T. Römer (dir.), *Tabou et transgressions*, Actes du colloque organisé par le Collège de France, Paris, les 11-12 avril 2012, Fribourg/Göttingen, Academic Press/Vandenhoeck & Ruprecht, coll. « OBO », vol. 274, 2015, p. 31-46 (p. 31-32).

31. C'est ce qu'on peut répondre à D. Meijer, cité par P. Michalowski, MC 15, p. 90.

différente : les relations entre nomades et sédentaires se vivaient le plus souvent sur un mode apaisé. La population était alors répartie en deux catégories : d'une part, les habitants des villes et villages, d'autre part, les gens qui parcouraient la steppe. On est donc dans un cas de dimorphisme : la définition classique de cette situation oppose deux segments socialement hétérogènes mais économiquement complémentaires. En l'occurrence, la coupure pouvait passer à l'intérieur même des clans : une partie de leurs membres cultivait des champs dans un village, tandis qu'une autre (désignée par le terme *hibrum*) parcourait les territoires de pâture avec ses troupeaux d'ovins. L'hétérogénéité n'était donc sociale que du point de vue du mode de vie, mais pas du point de vue de l'appartenance tribale³².

BILAN

On voit donc que, dans le premier tiers du II^e millénaire, les nomades d'origine amorrite vivaient largement en symbiose avec les sédentaires – qu'ils fussent d'origine akkadienne ou qu'il s'agît d'Amorrites sédentarisés ; peu à peu s'élabora dans l'ensemble du Proche-Orient, des rives de la Méditerranée jusqu'au golfe Arabo-Persique, une culture mixte. Certes, son expression écrite resta akkadienne, mais, dès qu'on aborde d'autres domaines culturels, comme la musique, on voit l'influence des traditions amorrites, comme l'a bien montré Nele Ziegler³³.

32. C'est l'aspect qui manque à toutes les études de M. Rowton ; voir par exemple « Enclosed nomadism », *Journal of the Economic and Social History of the Orient (JESHO)*, vol. 17, 1974, p. 1-30.

33. Voir N. Ziegler, *Florilegium Marianum IX. Les Musiciens et la musique d'après les archives de Mari*, Paris, Société pour l'étude du Proche-Orient ancien (SEPOA), coll. « Mémoires de NABU », vol. 10, 2007 ; *ead.*, « Die "internationale" Welt der Musik anhand der Briefe aus Mari (Syrien, 18. Jh. v. Chr.) », in E. Hickmann, A. A. Both et R. Eichmann (dir.), *Studien zur Musikarchäologie V. Musikarchäologie im Kontext. Archäologische Befunde, historische Zusammenhänge, soziokulturelle Beziehungen*, Rahden/Westf, Verlag Marie Leidorf, coll. « Orient-Archäologie », vol. 20, 2006, p. 345-354.

Des « invasions amorrites » ?

Si nous revenons à notre point de départ – la construction du mur par les rois d'Ur – se pose la question de ce qu'on appelle traditionnellement les « invasions amorrites ».

LE RÉCIT TRADITIONNEL

De quelle région les Amorrites venaient-ils et pourquoi ont-ils constitué au ^{xxi}^e siècle une menace contre le pays de Sumer ? Le récit traditionnel en assyriologie repose sur plusieurs éléments. Le premier tient à l'étymologie du nom des Amorrites : le terme qui les désigne sert en effet à noter un point cardinal, à savoir l'ouest. En outre, les sources du ^{xxiv}^e siècle mentionnent à plusieurs reprises le Djebel Bišri comme le lieu d'affrontements entre les rois d'Akkad et les Amorrites. D'où l'idée que les Amorrites seraient venus de l'Ouest, descendant la vallée de l'Euphrate et se heurtant au royaume d'Ur, là où les cours de l'Euphrate et du Tigre se rapprochent, au niveau de l'actuelle Bagdad.

Pourquoi les Amorrites se seraient-ils mis en route ? Les facteurs évoqués traditionnellement sont multiples : on évoque bien sûr la démographie, qui aurait produit un trop-plein de population par rapport aux ressources. Les changements climatiques sont également mis à contribution : les recherches récentes n'ont cependant pas permis de caractériser un épisode particulièrement sec qui aurait privé les nomades de leurs pâturages traditionnels. Enfin, on a mis l'accent sur l'affaiblissement interne du royaume d'Ur, où la première expérience de centralisme bureaucratique finit de manière catastrophique...

UNE VOLONTÉ DE DÉCONSTRUCTION DU RÉCIT TRADITIONNEL

Récemment, Piotr Michalowski s'est livré à une déconstruction de ce récit³⁴. À vrai dire, il n'est pas le premier. Avec la découverte des archives de Mari, notre connaissance des nomades s'est accrue de manière considérable. Dès les années 1950, Jean-Robert Kupper avait mis en garde contre une lecture simpliste des vagues migratoires en Mésopotamie³⁵. Il fustigea la représentation alors dominante de l'histoire du Proche-Orient comme rythmée par quatre vagues d'invasions sémitiques : celle des Akkadiens au milieu du III^e millénaire, celle des Amorrites vers 2000, celle des Araméens 1 000 ans plus tard et finalement celle des Arabes à partir du VII^e siècle de notre ère³⁶ :

En réalité, à la base de cette conception schématique se trouve l'invasion islamique que l'on a projetée pour ainsi dire dans les périodes antérieures ; c'est à la seule image de l'expansion de l'islam que l'on s'est représenté les migrations successives des Sémites. Il y a là une grave erreur de méthode qui a faussé notre perspective.

P. Michalowski n'a pas eu tort de rappeler que les discussions mélangeaient souvent des notions différentes : l'identité ethnolinguistique, l'organisation tribale, et le genre de vie nomade. Mais on doit avouer que, une fois cette déclaration de méthode énoncée, l'analyse des données n'est pas évidente. Prenons un terme central dans les textes de Mari, celui

34. P. Michalowski, *The Correspondence of the Kings of Ur. An Epistolary History of an Ancient Mesopotamian Kingdom*, MC 15, Winona Lake, Eisenbrauns, 2011.

35. J.-R. Kupper, *Les Nomades de Mésopotamie au temps des rois de Mari*, Liège, Presses universitaires de Liège, 1957 ; J.-R. Kupper, « Le rôle des nomades dans l'histoire de la Mésopotamie ancienne », *Journal of the Economic and Social History of the Orient (JESHO)*, vol. 2, n° 2, 1959, p. 113-127.

36. J.-R. Kupper, « Le rôle des nomades dans l'histoire de la Mésopotamie ancienne », art. cit., p. 118.

de « Hana » : certains ont cru qu'il s'agissait d'une région³⁷, Jean-Marie Durand et moi-même avons pensé il y a trente ans qu'il s'agissait d'une désignation ethnique³⁸, avant de conclure que le mot décrit le genre de vie des nomades, « ceux qui vivent sous la tente³⁹ ». Et quand P. Michalowski fustige l'emploi du terme « bédouin » pour tenter de rendre le terme de *hanûm*, il prend le risque de la paralysie : car, à ce compte, traduire *šarrum* par « roi » est bien dangereux, étant donné les risques d'associations anachroniques que l'emploi d'un tel mot comporte...

P. Michalowski a eu raison de souligner que les Amorrites qui ont été en contact avec le royaume d'Ur étaient pour la plupart situés dans la vallée de la Diyala, donc au nord-est, et pas à l'ouest du pays de Sumer⁴⁰ ; mais cela ne nous indique pas leur origine ultime. Son souci majeur a été de minimiser l'importance des Amorrites à l'époque d'Ur III : selon lui, il n'y eut guère d'infiltrations, et le rôle joué par les Amorrites dans la chute du royaume d'Ur a été mineur. Si nous faisons le parallèle avec la situation actuelle dans notre pays, il est clair que l'ampleur des discussions est sans commune mesure avec le nombre de migrants effectivement accueillis en France. Un historien futur, analysant cette situation, pourrait en conclure

37. Soit la région du Moyen-Euphrate autour de Terqa ; voir encore A. H. Podany, *The Land of Hana. Kings, Chronology, and Scribal Tradition*, Bethesda, CDL Press, 2002, p. 12.

38. D. Charpin et J.-M. Durand, « "Fils de Sim'al" : les origines tribales des rois de Mari », *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, vol. 80, 1986, p. 141-183.

39. L'étymologie a été proposée par J.-M. Durand : « *hanûm* signifie "qui vit sous la tente" » (*Les Documents épistolaires du palais de Mari*, tome II, Paris, Cerf, coll. « Littératures anciennes du Proche-Orient », n° 17, 1998, p. 417). Un texte décrit explicitement les deux composantes de l'armée de Mari comme formées respectivement de sédentaires (*ša alâni*, lit. « ceux des localités ») et de nomades (H.A.NA = *hanûm*). Voir le texte A.4280, publié et commenté par D. Charpin, « Nomades et sédentaires dans l'armée de Mari du temps de Yahdun-Lîm », in C. Nicolle (dir.), *Nomades et sédentaires dans le Proche-Orient ancien*, Compte rendu de la XLVI^e Rencontre assyriologique internationale, Paris, 10-13 juillet 2000, Amurru 3, Paris, Éditions Recherche sur les civilisations (ERC/ADPF), 2004, p. 83-94.

40. MC 15, p. 105.

que la vague migratoire en Europe autour de 2015 est un mythe ; mais il ne faut pas oublier notre voisin, l'Allemagne, qui a accueilli environ un million de personnes... Lorsque P. Michalowski refuse de prendre en considération le titre de « chef amorrite » (*rabiân Amurrim*) des rois de Larsa du début du II^e millénaire⁴¹, il me semble nier l'évidence : l'arrivée d'un nombre non négligeable d'Amorrites dans le sud de l'Irak vers 2000.

P. Michalowski reconnaît par ailleurs qu'il y a eu, aux alentours de 1900, la création d'un grand nombre de petits royaumes dont les souverains sont clairement d'ascendance amorrite⁴² : or on ne voit pas de grand mouvement de populations à ce moment. Il me semble donc qu'on a affaire à la prise de pouvoir par des chefs amorrites appartenant à des groupes présents en Mésopotamie depuis des décennies, que l'affaiblissement du royaume d'Isin, qui avait succédé à celui d'Ur, a conduits à s'installer dans toute une série de villes (Sippar, Babylone, Kiš, Kisurra, Uruk, etc.) : ce n'est pas immédiatement après 2000 que les Amorrites prirent le pouvoir, Larsa constituant à cet égard une exception. Le même phénomène eut lieu à peu près au même moment dans la vallée de la Diyala, où se multiplièrent de tout petits royaumes dirigés par des dynastes amorrites, au détriment d'Ešnunna⁴³.

41. MC 15, p. 120. Pour ce titre, voir également D. Charpin, « Économie, société et institutions paléo-babyloniennes : nouvelles sources, nouvelles approches », *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, vol. 101, n° 1, 2007, p. 147-182 (p. 170).

42. MC 15, p. 121.

43. D. Charpin, « Histoire politique du Proche-Orient amorrite (2002-1595) », in D. Charpin, D. O. Edzard et M. Stol, *Mesopotamien. Die altbabylonische Zeit*, Fribourg/Göttingen, Academic Press/Vandenhoeck & Ruprecht, coll. « Orbis Biblicus et Orientalis », vol. 160, n° 4, 2004, p. 25-480 (p. 78-100).

LA TOPONYMIE EN MIROIR

Malgré le scepticisme à la mode, il m'a semblé qu'on pouvait bel et bien trouver la trace de migrations amorrites dans les noms de lieux, un phénomène que j'ai proposé de décrire comme « toponymie en miroir⁴⁴ ». En effet, dans les textes du XVIII^e siècle, des mêmes noms de lieux se retrouvent à de grandes distances :

- Apum désigne la région de Damas, en Syrie occidentale, mais aussi la région autour de Šubat-Enlil en Syrie orientale ;
- Terqa est une ville du Moyen-Euphrate, mais une autre Terqa se trouve dans la région de la Diyala ;
- Yamutbal est une région au sud du Djebel Sinjar, avec des localités nommées Hurašanum, Kaspanum, Lakušir, Rašum, Razama et Tilla. Or il existe une autre région nommée Yamutbal plus au sud, près de Larsa, où les mêmes six toponymes sont attestés. Il ne peut s'agir d'un hasard. Et il existe de nombreux autres exemples.

J'ai donc proposé de voir dans ce phénomène la trace des migrations amorrites, les nouveaux arrivants donnant aux endroits où ils s'établissaient les noms de leurs localités ou régions d'origine, selon une pratique bien connue : on songe immédiatement à l'Amérique du Nord, avec New Amsterdam devenue New York, avec La Nouvelle-Orléans, etc. Mais bien d'autres exemples existent.

Conclusion

Au total, avec le « mur des Amorrites » édifié par les rois d'Ur, on a affaire à l'exemple le plus ancien d'édification d'un mur dans le but explicite de repousser des migrants : on voit que le succès à court terme de l'entreprise ne dura guère et que

44. D. Charpin, « La "toponymie en miroir" dans le Proche-Orient amorrite », *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, vol. 97, n° 1, 2003, p. 3-34.

la Mésopotamie fut bel et bien en partie amorritisée dans les siècles qui suivirent. Contrairement aux hantises de certains lettrés sumériens, les nouveaux arrivants ne se livrèrent pas au pillage, et la civilisation mésopotamienne ne disparut nullement sous leurs coups : elle fut au contraire enrichie par cet apport, comme le montre par exemple le développement sans précédent de la littérature akkadienne qui eut lieu alors.